

# La Voix du Quartier

Février 2007

Editorial

*Du nouveau, du renouveau !*

N° 18

Avec l'arrivée de nouvelles familles, suite à l'aménagement du site du Four à chaux notamment, notre quartier devrait approcher la dizaine de milliers d'habitants. Il est à l'image de la ville et de l'agglomération qui voient chaque année la population croître de façon significative comme l'ensemble du pourtour du bassin méditerranéen.

C'est dire l'urgence qu'il y a à repenser les infrastructures. Ces évolutions positives pour notre région devraient s'accompagner d'une politique d'aménagement cohérente des infrastructures et services, ce qui n'est pas le cas actuellement et il y a urgence. Notre quartier souffre de :

- l'absence d'équipement pour la petite enfance alors que les familles qui s'installent sont souvent jeunes
- l'absence de services publics tels que la Poste, annexe de la mairie...
- l'absence de maison de quartier depuis la fermeture de la maison de la rue des Loisirs depuis plus de 2 ans.

Que dire aussi de l'oubli de notre quartier dans les grands projets de Nîmes :

- le transport Collectif en Site Propre (TCSP) s'arrête au futur aménagement de Hoche-Sernam (université) alors que la rocade Nord risque d'accentuer la circulation automobile. Un débat sera organisé par le Comité de quartier sur la réalité du projet.
- le Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) ignore complètement le cadereau d'Uzès principale cause des inondations de la route d'Uzès et des habitations vers le Van Dyck et de l'église, sans parler des effets désastreux pour le quartier Richelieu qui cumule le cadereau d'Uzès et celui du chemin des Limites.

Notre quartier est considéré comme étant sans problème par les élus, la réalité est quelque peu différente. Le comité de quartier a besoin de tous : propriétaires ou locataires, habitants des mazets ou villas, logeant en résidence ou H.L.M., nous vous invitons à nous rejoindre. Plus nombreux, nous serons plus aptes à proposer et à peser sur les choix que ce soit au niveau municipal, départemental ou régional. Gouverner c'est anticiper les besoins afin de faciliter la vie des familles, c'est le gage d'une vie paisible dans nos quartiers. Fort de ses membres, le comité de quartier est le relais historique entre les populations et les élus. Faut-il encore que les citoyens que nous sommes adhèrent à la démarche, que les élus soient à l'écoute attentive et prennent en compte les avis et propositions dans le cadre de l'intérêt général pour lequel ils ont été élus.

Rejoignez le comité en participant aux diverses commissions dont vous trouverez ci-dessous la liste et leur responsable.

**Bienvenue aux nouveaux arrivants, familles et commerçants, nous sommes à votre écoute et appelons votre participation.**

**B. Quiot**

Le Bureau :

- ✓ *Président* : Bernard Quiot
- ✓ *Vice-président* : Michel Clément
- ✓ *Secrétaires* : Bernard Foucher, Brigitte Grépin
- ✓ *Trésoriers* : Yvette Bousquet, Eric Gaillard

Pour les commissions Enseignement et Sécurité-Circulation des responsables sont recherchés ....Avis !  
Représentant à l'Union des Comités de Quartier : François Combot



Les Commissions :

- ✓ *Urbanisme* : responsable Eric Gaillard
- ✓ *Festivités* : responsable Mme Cambolive
- ✓ *Hydraulique et Grands projets (rocade Nord, Hoche-Sernam, ...)* : responsable François Combot

**Adhérer au Comité de Quartier c'est le soutenir dans ses actions et participer à la vie de votre quartier. Devenez membre !**

La cotisation reste fixée à 10 €.

Adressez ce coupon et votre chèque libellé à l'ordre du Comité de Quartier de la Gazelle/rte d'Uzès à Yvette Bousquet 5 imp. des Loisirs ou Eric Gaillard imp. de la source du Briquet

**Prénom, Nom :** .....

**Adresse :** ..... **Tél. :** .....

# L'Assemblée Générale de décembre 2006

La presse s'est faite l'écho de notre assemblée générale qui a eu lieu, comme d'habitude, un dimanche matin de décembre, dans la salle protestante de la rue Ambroise Croizat.

Une centaine de personnes étaient présentes pour entendre le compte rendu des activités et ont pu rendre hommage aux personnes qui ont largement contribué à l'animation du quartier au cours de l'année.

2006 a été riche en activité : le carnaval des enfants, les soirées à thème sur *les allergies* avec le Docteur Fabre, *l'olivier* avec Madame Ubaud, la visite du centre de tri des déchets ménagers et la réunion animées par Monsieur Portal, l'importante manifestation de « la Gazelle en Garrigue »...

Les responsables des commissions urbanisme et hydraulique ont donné lecture de leur activité dont « la Voix du Quartier » de novembre (n° 17) s'était fait l'écho.

Puis le débat s'est instauré entre la salle et les élus présents.

## Hydraulique

Mr Filippi, adjoint en charge des problèmes hydrauliques, n'était pas encore en mesure d'apporter les réponses attendues suite au rapport interministériel dont le numéro 17 de « la Voix du Quartier » a tenté d'établir une synthèse. Un nouveau plan est en cours : élaboration pour la mise en œuvre des travaux intra-muros ! Le Président rappelle le point noir du Van Dyck. A chaque précipitation importante, l'église, la cure, l'immeuble du Van Dyck et les maisons en aval s'inondent. La circulation est coupée et le quartier Richelieu prend l'eau ! **Il est urgent de redonner sa place au cadereau.**

## Ecoles

Mme De Gérardi, déléguée à l'enseignement, a précisé que les travaux de l'école maternelle commenceraient cette année pour se terminer en septembre 2008. Durant l'année scolaire, les enfants de la maternelle devraient être hébergés dans des bungalows...ce qui ne va pas aller sans poser des problèmes de circulation et de sécurité pour les 350 élèves de ce groupe scolaire.

## Un moment toujours convivial !

L'apéro clôt habituellement l'assemblée générale. Il favorise la rencontre entre les habitants et prolonge les discussions parfois passionnées mais toujours cordiales. C'est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants. Cette année ils sont nombreux avec la livraison des logements du « Four à Chaux ».

L'après-midi, les aînés de la Gazelle se sont retrouvés pour leur loto annuel, qui, doté de nombreux lots, est toujours une réussite et un grand moment de joie.

B. Quiot

## **Info de dernière minute de la Commission d'Urbanisme !**

Les aménagements suivants ont été décidés par la mairie en accord avec le comité de quartier pour faciliter la circulation et le stationnement dans le quartier:

- aménagement de feux tricolores en face de la pharmacie et au début de la rue de la Gazelle pour sécuriser ce carrefour de la route d'Uzès.
- mise en sens unique de la rue de la Renaissance et du début de la rue des Sophoras.
- mise en sens unique de la rue des Loisirs et de la rue André Nier.
- aménagement d'un feu tricolore au carrefour de la rue André Nier et de la route d'Uzès.

Ces travaux s'étaleront jusqu'à la rentrée 2008 après les travaux de remise à niveau de l'école maternelle, et seront précédés par une période d'essai de trois mois environ.

E. Gaillard

## Voirie, circulation

La voirie et les problèmes de circulation ont été abordés ...la vitesse excessive sur la route d'Uzès mais aussi dans les voies adjacentes. La vitesse est un problème de civisme mais elle est due aussi à une insuffisance d'aménagement pour la modérer. La salle rappelle les demandes des parents d'élèves, du comité de quartier : synchronisation des feux tricolores, aménagement de la placette de l'école maternelle avec possibilité de stationner quelques minutes afin d'assurer la pérennité du petit commerce. Le débat sur le projet de l'axe routier « rocade Nord » est lancé : les « pour » considèrent que l'axe est-ouest au nord de la ville est une nécessité pour améliorer la circulation et notamment en cas d'urgence médicale, les « contre » mettent en avant les risques d'augmentation de la circulation sur la route d'Uzès, d'inondations, de détérioration de l'environnement... Le débat ne pouvant déboucher raisonnablement, le Président indique qu'il conviendra de revenir sur ce dossier avec ses promoteurs. Il rappelle que, si la nécessité de la voie nord est avérée, elle devra nécessairement prendre en compte la problématique hydraulique, les nuisances aux riverains et ne pas comprendre une pénétrante à la route d'Uzès déjà fortement encombrée.

## La rocade Nord.

Les Pouvoirs Publics conscients de la richesse du patrimoine ne doivent-ils pas s'assurer de la pertinence des projets ? Ceux-ci s'ont-ils indispensables pour le mieux être collectif ? Si oui, alors il faut y intégrer toutes les nuisances potentielles connues à ce jour et celles à venir afin de préserver tout à la fois l'environnement et la quiétude des populations.

Le projet de la réalisation d'une rocade au nord nécessite l'ouverture d'un débat.

Les mutations irréversibles envisageables sur notre quartier et les impacts associés demandent une réflexion collective et globale avec un esprit tourné vers un développement durable, dans le respect des générations futures. Le rôle du comité de quartier est d'informer et de susciter un débat afin que les voix des résidents du quartier soient entendues par les décideurs et promoteurs du projet. C'est dans cette logique que s'articuleront les prémices d'organisation d'un débat. Quelques questions sont soulevées :

- quel tracé exact de cette voie ?
- combien de voies de circulation ?
- quel volume d'accroissement de la circulation sur la route d'Uzès et la rue Vincent Faïta ?
- quels degrés de nuisances sonores, de pollution de l'air ?
- quelles conséquences en terme hydraulique (inondations) ?
- quels comportements auront la faune et la flore à la suite de ces grands travaux ?
- quelle conséquence sur la fiscalité locale ?

Dès aujourd'hui les personnes désireuses d'apporter des éléments ou témoignages à ce débat sont priées de prendre contact avec les responsables des commissions d'urbanisme ou d'hydraulique et grands projets.

## La Charte de la Garrigue

« La garrigue est le fruit d'un long processus du rapport homme-nature, qui date de l'époque où l'homme a modelé le paysage qui lui était offert pour en tirer sa subsistance ou, plus près de nous, pour y développer un art de vivre. » Telle est la définition exprimée dans la très luxueuse brochure « Charte de la Garrigue » édition 2006. Tout au long de cet opuscule, nous pouvons découvrir la réalité de cette garrigue et la problématique d'aujourd'hui. En voici quelques extraits :

« Une forêt de chênes verts de haute futaie et de chênes blancs prospéraient avec ses compagnes végétales sur le plateau et les pentes autour du site de Nîmes. »

« La garrigue dite naturelle couvre 5480 ha et la garrigue habitée 2205 ha... Ce vaste plateau, d'une altitude de 200 mètres près du Gardon à 130 mètres au contact de la plaine est entrecoupé de vallons d'orientation est-ouest et de cadereaux nord-sud... »

« En raison d'un climat extrême, sécheresse et fortes précipitations, la flore est exceptionnellement variée (250 espèces). Les hommes ont occupé, voire habité, ces lieux au cours du temps. Equilibre entre pâturages et terres cultivées, les « rachalans » (sorte d'ouvriers agricoles) exploitaient les enclos de la garrigue. Ces enclos constitués de murs de pierres avec leur capitelle avaient pour but de préserver les cultures des troupeaux d'ovins. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les enclos de cultures se transforment en espaces de loisirs avec la construction de mazets, petites bâtisses en pierres aux façades crépies de chaux teintée. Les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle ont vu évoluer l'habitat de loisir vers des résidences permanentes.

### **Les ouvertures à l'urbanisation se sont succédées et ne cessent d'évoluer.**

Tout le dilemme qui se pose aujourd'hui est repris par le rédacteur de la brochure :

« Les nîmois ont des souhaits. Ils aspirent à habiter dans un cadre naturel caractérisé par une qualité de vie loin des nuisances sonores, atmosphériques... Par ailleurs, ils veulent disposer de toutes les commodités : transports en commun, voirie, éclairage public, assainissement et collecte en porte à porte des ordures ménagères. Cette volonté est très perceptible à travers l'observation d'une certaine cordialité des personnes rencontrées et d'une solidarité populaire de quartier, malgré les caractéristiques individualistes induites par cet habitat aéré. »

Il me semble que l'on ne pouvait mieux décrire toute l'ambiguïté de nos quartiers de garrigues. Parcelliser la garrigue (plus de 15000 aujourd'hui), résultat de l'évolution exponentielle des prix du foncier, entraîne inévitablement des nuisances. Le mitage, les réseaux de confort, la voirie ne peuvent raisonnablement faire bon ménage avec l'esprit de sauvegarde d'espaces confectionnés par l'homme d'un autre temps !

Mais, l'homme d'aujourd'hui, comme celui d'hier, désireux de son bien être, installé en garrigue soit par hérédité, soit par sa propre volonté, peut-il égoïstement garder pour lui et ses descendants le privilège de cette nature ?

B. QUIOT

# Les Services du Quartier

## **Pratique et ludique !**

Notre quartier s'agrandit vite et il n'est pas inutile de rappeler ses commodités, tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux ! Voici un petit tour d'horizon (non exhaustif) des commerces et services de proximité, qui sont des lieux de rencontre, d'échanges et de convivialité pour chacun de nous :

- ★ boulangerie pâtisserie, Mr Martel
- ★ boulangerie épicerie, Mr et Mme Chefsailles
- ★ boucherie « la Galinette », Mr et Mme Delorme
- ★ atelier couture retouches, Mme Lebas
- ★ boutique mercerie, Mme Péchard
- ★ pizzas Mignon
- ★ salon de coiffure « Annette »
- ★ bar restaurant « le Chalet », Mr Serres
- ★ électroménager « Macadam » rue de la maison maternelle

Nouveau dans le quartier, Mr Arnaudi nous vend toujours les revues de presse et le tabac. Il a ajouté à son activité une machine PMU.

Nous retrouvons Fred « ô petits légumes » toujours prêt à rendre service au comité (ouverture du panneau d'informations), pose d'affiches, etc...

Mme Combelonge a ouvert une boutique « Gazelle fleurs ».

Mr Lieu a repris ses activités de menuisier ébéniste. La famille Peyron et fils remplace Mr Martin, garagiste.

La pharmacie de Mr et Mme Cazade et Mme Triscuri fait partie des commerces les plus anciens du quartier.

Continuons dans la lignée des Professionnels de la Santé, les Docteurs Combemale et Ferrotin ainsi que Mme Delon, kinésithérapeute, ont choisi d'exercer au Four à Chaux. Les Docteurs Bonnaure et Damon eux sont restés en face de la pharmacie. Les dentistes Mmes Delafon et Borgeais sont installées dans le virage, avant l'école primaire. La Maison Médicale « les Asclépiades », route d'Uzès, offre un large choix de médecins, kiné, dentistes, psychologues.

A signaler, également, l'existence d'une crèche à capacité très limitée 2 ou 3 places, rue du Chalet.

Nouvelles dans le quartier, une agence de la Banque Populaire qui disposera bientôt d'un distributeur de billets, et une antenne de l'ANPE.

## **La vie associative !**

- ★ le « club des aînés » dont la Présidente est Mme Paulette Baron, rue des Loisirs

### **Au mazet du jardinet :**

- ★ un atelier d'écriture, Mr Chouleur
- ★ une école de théâtre dirigée par Mme Talbert
- ★ gymnastique volontaire

### **Au Four à Chaux**

- ★ « le Chat qui miaule », cours de comédie musicale dirigée par Nathalie Pavard

### **Rue de la Maison Maternelle :**

- ★ Chorus, espace musical
- ★ Rakan Musiques (lieu de créations musicales).

Nous invitons les artisans du quartier à se faire connaître auprès du comité afin d'établir une liste pratique, plombiers, maçons, peintres, serruriers, menuisiers, ..., contactez-nous !

## ***Festivités au mazet !***

***Réservez votre soirée du vendredi 22 juin 2007, pour une fête de la musique décalée. Le jardinet prendra des airs de « square musical ».***

***Buvette et restauration sur place.***

***Venez nombreux !***



-----  
Candidature pour participer aux Commissions à adresser à Bernard Quiot 11 rue de la Maison Maternelle  
Je soussigné(e)

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Profession ou qualité..... Tél. :.....

Souhaite participer à la commission : .....